



APPEL DU SGLCE

Samedi 29 mars 2008, la CGT avec d'autres organisations syndicales organisent une journée de manifestations dans toute la France pour la défense du système de retraite par répartition.

Cinq ans ont passé depuis la réforme Fillon et, sur la question des retraites, la situation, loin de s'améliorer, s'est détériorée tant pour les actifs que pour les retraités.

Pour mémoire, la mesure-phare de cette réforme reposait sur l'allongement de la durée de cotisation avec le passage à 160 trimestres de cotisation pour bénéficier d'une retraite à taux plein.

Aujourd'hui, c'est encore la même rengaine qui nous est dictée par le tandem gouvernement/patronat. Le « gagner plus » électoral a simplement été remplacé par le « cotiser plus » longtemps patronal !

Tous les salariés, privés d'emploi, retraités, jeunes sont concernés par l'injustice et les dangers des mesures et principes inscrits dans la réforme à venir.

Aussi, le SGLCE invite tous les salariés des entreprises des secteurs de la communication et de l'information à se mobiliser pour :

- ◆ **dénoncer la logique de l'allongement de la durée de cotisation ;**
- ◆ **assurer et maintenir le droit à la retraite à 60 ans ;**
- ◆ **reconnaître la pénibilité par un droit au départ anticipé à la retraite ;**
- ◆ **augmenter les pensions ;**
- ◆ **assurer l'avenir du système de retraite par répartition par une réforme de son financement au moyen de nouvelles cotisations sur les revenus et les dividendes financiers des entreprises.**

Le SGLCE vous donne rendez-vous sous sa banderole :
ce samedi 29 mars, à 14 h 30,
pour la manifestation régionale dans le cortège CGT, derrière l'UD CGT 75,
rue du Faubourg Saint-Antoine
(métro : Nation)